



Abandon du sachet plastique pour emplettes en Côte d'Ivoire : perceptions et attitudes des usagers vis-à-vis de l'adoption du sac écologique réutilisable sur le boulevard Nangui Abrogoua, Commune d'Adjamé.

Kouakou Saint-Brice Ohué BROU
Université Félix Houphouët Boigny,
CERCOM.

E-mail : ohuebrou@gmail.com

Résumé

L'omniprésence des sachets plastiques pour emplettes en Côte d'Ivoire représente aujourd'hui un défi environnemental et social majeur. Outre leur encombrement visuel, ceux-ci après usage ont des conséquences dévastatrices sur notre environnement et notre bien-être collectif lorsqu'ils sont en fin de cycle de vie. Face à l'ampleur de la pollution plastique, les emballages sachets plastiques doivent être remplacés par l'usage de sacs écologiques réutilisables. Dans le contexte ivoirien, notre étude a nécessité une évaluation des perceptions et attitudes des populations fréquentant le boulevard Nangui Abrogoua, une plateforme dynamique d'échanges commerciaux dans la commune d'Adjamé. Les résultats obtenus par l'entremise d'un questionnaire et d'un guide d'observation mettent en lumière des populations aptes au changement écocitoyen. La majorité de nos enquêtés utilisent le sac écologique réutilisable à l'exception d'une frange qui a du mal à s'en défaire. Il convient de souligner que des sensibilisations et de nouvelles mesures doivent être mises en œuvre pour accompagner les populations dans cette nouvelle dynamique sociale en pleine mutation.

Promouvoir l'abandon de l'utilisation des sachets plastiques revêt un intérêt social majeur pour une métropole telle qu'Abidjan qui peine à faire son toilettage environnemental.

Mots clés : sachet plastique – sac écologique – réutilisable – déchet – perceptions - attitudes

Abandoning Plastic Bags for Shopping in Côte d'Ivoire: Users' Perceptions and Attitudes Toward the Adoption of Reusable Eco-Friendly Bags on Boulevard Nangui Abrogoua, Adjamé Municipality

Abstract

The pervasive use of plastic shopping bags in Côte d'Ivoire has become a major environmental and social challenge. Beyond their visual nuisance, discarded plastic bags exert severe impacts on the environment and collective well-being at the end of their life cycle. In response to the growing threat of plastic pollution, plastic bags must be progressively replaced with reusable eco-friendly alternatives. Within this context, the present study examines the perceptions and attitudes of individuals frequenting Boulevard Nangui Abrogoua, a highly active commercial hub in the municipality of Adjamé. Data were collected through a structured questionnaire and an observation guide. Findings indicate that most respondents demonstrate a willingness to adopt eco-citizenship practices, with the majority already making use of reusable eco-friendly bags, although a minority still struggles to transition away from plastic. The results underscore the need for sustained awareness campaigns and supportive policy measures to facilitate this ongoing social transformation. Promoting the abandonment of plastic bags is of critical social relevance for a metropolis such as Abidjan, which continues to face significant challenges in achieving environmental sanitation.

Keywords: *plastic bag – eco-friendly bag – reusable – waste – perceptions – attitudes*



Introduction

La sensibilité des citoyens aux problèmes environnementaux s'est accrue de manière constante au cours des dernières décennies, que ce soit en matière de pollution environnementale par CO₂¹ ou encore en matière de prévention des déchets (Weiss et Girandola, 2009). Des initiatives et actions de communication destinées au grand public en matière d'écocitoyenneté et de développement durable croissantes.

La matière plastique, avec une production qui devrait tripler d'ici 2060 (Forum Economique Mondial, 2016), se révèle être potentiellement nuisible par ses déchets à l'homme et à son cadre de vie. Comme solution viable à long terme, il a été priorisé de repenser la conception et la consommation de certains emballages plastiques ; et de migrer sur des alternatives sûres et réutilisables pouvant prévenir surtout leurs déchets en premier lieu.

Par conséquent, pour contrer la menace de la pollution plastique, l'abandon de l'usage du sachet plastique pour emplettes a eu pour alternative la substitution de cet emballage par le sac écologique réutilisable. Ce nouvel emballage pour emplettes viserait à promouvoir une consommation responsable par une réduction des déchets plastiques, économiser les ressources naturelles et diminuer notre empreinte carbone. Des études, selon Russo, Stafford et Nahman, (2020), ont montré que les produits réutilisables sont l'option la plus durable, avec un impact environnemental plus faible que le plastique à usage unique.

¹ Dioxyde de carbone

Face à certaines habitudes dans le comportement des populations urbaines, accentuées par de multiples usages et risques du sachet plastique, lui consacrant une place quasi-utilitaire et d'abondance de déchets quotidiennement ; « le choix d'alternatives réutilisables » et l'adhésion à des pratiques environnementales durables s'avèrent importants, (FONERWA, 2018). Par conséquent, depuis quelques années, l'État ivoirien, au regard de la nuisance et de la nocivité de ces déchets, a pris des mesures² de prévention dans le but de réduire en amont la quantité de déchets produits et de proscrire certaines habitudes pour la promotion de comportements écocitoyens³. A l'instar de la communauté mondiale, la Côte d'Ivoire a sensibilisé le corps social sur la nécessité de tourner définitivement le dos à l'utilisation des

² Le décret N° 2013-327 du 22 mai 2013 portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation des sachets plastiques en Côte d'Ivoire. Décret publié dans le journal officiel de la République de Côte d'Ivoire le 18 juillet 2013 dans l'intérêt d'améliorer le bien-être et la santé des populations et des animaux ; de lutter contre la pollution plastique ; de préserver les ouvrages d'assainissement et les autres infrastructures ; de promouvoir la salubrité publique ; et de faire la promotion des emballages biodégradables (**cf. Article 3 du décret N° 2013-327 du 22 mai 2013**). Cette mesure est entrée réellement en application en novembre 2014 supposant préparer les entreprises et commerçants de passer par une phase transitoire de passage de l'abandon des sacs plastiques interdit aux sacs écologiques réutilisables.

³ Le Code de l'Environnement du 30 Novembre 2023 "consacre le "droit à l'éducation environnementale", incitant l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé et la société civile à promouvoir la sensibilisation, la formation et la recherche-développement en matière d'environnement. Il vient répondre aux enjeux majeurs tels que les changements climatiques, la biodiversité biologique, la préservation des montagnes et des mangroves, ainsi que la gestion élargie des déchets disponible sur <https://environnement.gouv.ci/category/actualites/page/4/> consulté le 30/05/2024.



sacs et sachets plastiques interdits au profit d’emballages réutilisables et plus écologiques, comme l’a rappelé Anne Ouloto⁴.

Au-delà des mesures (décret et activités de répressions), une communication de sensibilisation menée par le ministère de l’Environnement depuis 2014 en vue d’impacter le comportement des populations pour plus de gestes éco-citoyens en faveur de leur cadre de vie a été faite. Ce faisant, le constat révèle que les populations ont du mal à s’interdire l’usage du sachet plastique et semblent être peu influencées par les mesures alternatives telles que l’appropriation du sac écologique réutilisable en substitution au sachet plastique à proscrire. Et ce, malgré des actions de sensibilisation, le Boulevard Nangui Abrogoua lieu de commerce intense produit plus de déchets solides par jour dont les sachets plastiques pour emplettes ne semblent aucunement éveiller la conscience collective voire écologique.

Alors, observer de plus près cette pratique pour ainsi tenter d’appréhender auprès des populations les perceptions et attitudes, et identifier certaines barrières tout en m’appuyant sur les méthodes scientifiques sont les objectifs de la présente étude. La mauvaise perception de la nouvelle norme sociale est un frein à l’adoption du sac écologique réutilisable dans la ville d’Abidjan. Aussi, certaines habitudes et barrières socio-économiques sont liées à l’utilisation continue du sachet plastique.

⁴ Ministre de l’environnement et de la salubrité en 2012, intervenant sur la problématique du sachet plastique disponible sur www.gouv.ci consulté le 30/05/2024.

Au demeurant, nous n'occultons pas que *“la vraie magie du changement de comportement se produit lorsque nous comprenons parfaitement ce que les gens ressentent, la manière dont ils perçoivent les comportements souhaités, et ce qui, exactement, les empêche d'adopter ces comportements. Ainsi, pour surmonter les barrières identifiées, des connaissances appropriées ou motivations pourront y aider”* (Petr et Prostejov, 2019).

Comme fondement théorique encadrant cette étude, la théorie de la diffusion de l'innovation de Rogers (1989) et le modèle COM-B pour le changement de comportement développé par Susan Michie, Maartje van Stralen et Robert West en 2011⁵ sont convoqués.

La théorie de la diffusion de l'innovation fait référence à la propagation de nouvelles idées et de nouveaux comportements au sein d'une communauté ou d'une communauté à une autre. Rogers s'est particulièrement intéressé à l'adoption d'une innovation ou technologie et à sa pénétration dans la culture, donnant ainsi ce qu'il convient d'appeler culture technologique⁶. Ce faisant, l'innovation suggère des risques inhérents à sa nature de nouveauté. Cela s'explique par le fait que les utilisateurs potentiels n'ont jamais eu d'expérience pratique avec le nouvel objet. Dans un tel cas, les mécanismes cognitifs

⁵ Bien qu'il existait de nombreux cadres d'intervention pour le changement de comportement, un nombre d'entre eux étaient couronnés de succès, mais un nombre écrasant d'entre eux étaient inefficaces. Michie et ses collègues ont donc examiné les interventions existantes et créé le modèle COM-B en se basant directement sur les limites des cadres précédents.

⁶ Dans le contexte de la diffusion de l'innovation, la culture technologique se réfère à l'ensemble des valeurs, des croyances et des comportements qui influencent l'adoption et la diffusion des technologies au sein d'une société ou d'un groupe social.



utilisés pour réduire l'incertitude renvoient à une évaluation perceptive, voire intuitive de l'innovation.

Selon la littérature sur la diffusion des innovations⁷, l'innovation se diffuse plus facilement si les utilisateurs potentiels la perçoivent, ou l'évaluent intuitivement, comme avantageuse, compatible, simple, testable et visible. Autrement, l'innovation devra satisfaire aux critères ci-dessous, à savoir :

- le comportement offre-t-il un avantage par rapport au comportement actuel ?
- le comportement est-il compatible avec les valeurs sociales et culturelles existantes ?
- dans quelle mesure le nouveau comportement est-il difficile à adopter ?
- le comportement peut-il être essayé sans trop de risques ?
- est-il possible de voir ce qui arrive à ceux qui adoptent le comportement ?

Cette théorie a identifié cinq catégories, qui définissent la propension d'une personne à accepter ou à adopter une innovation :

- 1) **Innovateurs:** les plus prompts à adopter une innovation. Cependant, les autres membres de la communauté peuvent les trouver inconstants et être moins susceptibles de leur faire confiance et de les imiter.

⁷ National Center for the Dissemination of Disability Research, « AReview of the Literature on Dissemination and Knowledge Utilization. », 1996, sur www.ncddr.org, In La revue de l'innovation [en ligne] disponible sur www.innovation.cc/fr consulté le 18/02/23.

- 2) **Adopteurs précoces:** plus grand public au sein de la communauté, ils se caractérisent par l'acceptation de l'innovation et les ressources. Ils possèdent ressources personnelles et financières qui leur permettent d'adopter l'innovation.
- 3) **Majorité précoce:** disposée à changer et persuadée des avantages de l'innovation par l'observation.
- 4) **Majorité tardive:** sceptique et réticente à adopter de nouvelles idées jusqu'à ce que les avantages soient clairement établis.
- 5) **Retardataires:** ceux-ci sont les plus conservateurs et résistants au changement ; dans certains cas, ils peuvent ne jamais changer.

Néanmoins, il est souligné que certaines personnes et groupes au sein de la société sont plus rapides que les autres à s'emparer des nouvelles idées ou des « innovations ».

Le modèle COM-B pour le changement de comportement se base sur la Capacité (C), l'Opportunité (O) et la Motivation (M) comme trois facteurs clés capables de changer le comportement (B). En effet, la capacité fait référence à l'aptitude psychologique et physique d'un individu à participer à une activité. L'opportunité se réfère aux facteurs externes qui rendent un comportement possible. Enfin, la motivation provient des processus cognitifs conscients et inconscients qui dirigent et inspirent le comportement. Ce modèle admet que de nombreux facteurs favorisent les changements de comportement en modifiant au moins une de ces composantes. Il est généralement utilisé lorsqu'il s'agit d'envisager des méthodes d'intervention pour garantir la durabilité d'un comportement acquis.



1. Méthodologie

Pour parvenir à l'acquisition de nouvelles connaissances et apporter sa contribution à l'enrichissement de connaissances dans un domaine de recherche donné, tout travail scientifique doit suivre une démarche, c'est-à-dire une méthode selon les exigences de la science.

1.1. Champ d'investigation : la commune d'Adjamé

Cette étude a fait le choix de la commune d'Adjamé. Celle-ci n'est pas certes la plus peuplée des communes d'Abidjan ; mais elle demeure la plus visitée et sollicitée en raison de ses espaces commerciaux qui attirent toutes les populations d'Abidjan, de l'intérieur du pays et celle de la sous-région, Yao (2021). Adjamé, doté de plus d'une vingtaine de marchés, voit ses espaces commerciaux le transformer en un gigantesque marché et de foire au-delà de ses frontières, (Gboko, 2019).

La commune d'Adjamé est au centre du district d'Abidjan ; située au nord d'Abobo, au sud du Plateau, à l'Est de Cocody et à l'Ouest d'Attécoubé et de Yopougon. Elle est étendue sur une superficie de 1 210 hectares pour une population de 340 892 habitants⁸. Accessible par tous les moyens de transport urbain, Adjamé accueille un flux d'humains qui y transitent quotidiennement.

Adjamé est une commune-carrefour qui enregistre 3,5 millions de personnes dans la journée où commerçants et transporteurs se disputent quotidiennement, (Constance et al., 2020). Ces espaces commerciaux sont le point focal de

⁸ Disponible sur

https://unhabitat.org/sites/default/files/2022/07/abidjan_fr.pdf consulté le 14/01/23.

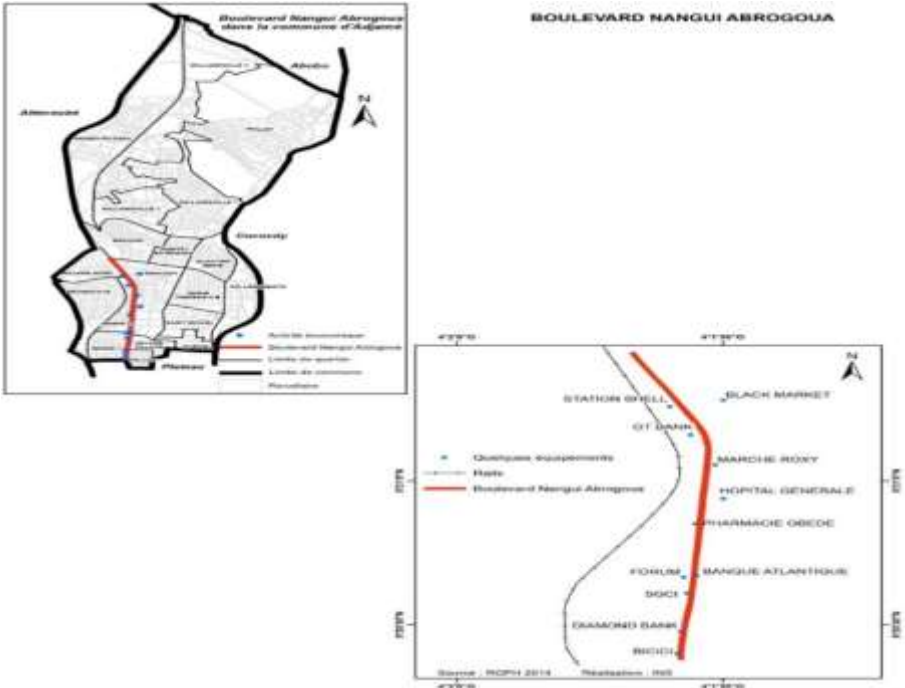
distribution notamment de produits vivriers, manufacturés, textiles et matériels électroménager et informatique dans le district d'Abidjan. Cette commune reste un gros foyer pourvoyeur et consommateur d'emballages pour emplettes vu sa dynamique plateforme d'échanges commerciaux et de distribution.

Par conséquent, les déchets-sachets plastiques, objet de la présente étude, contribuent à fortement à la détérioration de cette commune puisqu'ils sont toujours présents dans plusieurs commerces.

Nous avons choisi de concentrer l'étude sur le Boulevard Nangui Abrogoua parce qu'il est l'épine dorsale de cette commune sur le plan d'activités commerciales. Forte de sa position de plate-forme de marchés en Côte d'Ivoire, le Boulevard Nangui Abrogoua s'étend sur une distance d'environ 3 km.



Carte 1: Localisation du boulevard Nangui Abrogoua dans la commune d'Adjamé



Source: INS, 2014

Ses trottoirs aménagés et réservés aux déplacements des piétons sont plutôt bondés de biens et services commerciaux, d'étalages de certains vendeurs. Voirie encombrée par commerçants et visiteurs de tout acabit ; ce boulevard est un véritable bouchon qui rime moins avec certains principes en vigueur dont la salubrité.

1.2. Méthodes et techniques de collecte de données

Dans cette étude, nous avons fait le choix de l'approche mixte. Notre objet d'étude invite à capitaliser les forces de

chaque méthode en vue de compenser ou contrebalancer leurs différentes faiblesses.

- **Méthode quantitative**

Le choix d'un questionnaire permet d'évaluer l'impact de la communication environnementale dans la promotion de l'abandon de l'utilisation du sac plastique interdit pour l'usage du sac écologique recommandé auprès des populations. Il s'agit de cerner au-delà l'appréhension et la pratique de ces dernières sur l'adoption de geste écocitoyen. Le questionnaire a été administré auprès des populations se trouvant sur le Boulevard Nangui Abrogoua lors de l'enquête.

- **Echantillonnage**

1) La population-mère de notre étude est constituée de l'ensemble des visiteurs et commerçants qui transitent sur le Boulevard Nangui Abrogoua. Elle concerne tous les sexes et toutes les couches sociales ayant au moins 15 ans révolus. Ce choix se justifie par le fait que la métropole d'Abidjan voire la commune d'Adjamé attire une population diverse, y compris des ressortissants d'autres pays. Selon le RGPH 2021, Abidjan a 61,8% de sa population qui a plus de 15 ans. Il s'agit des personnes lettrées sachant lire et écrire. Le taux d'alphabétisation national est de 48,5%. Au niveau national, le rapport de masculinité est de 109 hommes pour 100 femmes et un ratio de 98,5 hommes pour 100 femmes en 2021.

2) La technique d'échantillonnage retenue est l'échantillon non probabiliste de type accidentel vu que l'enquête sera entièrement basée sur la disponibilité des répondants présents sur le Boulevard Nangui Abrogoua au moment de



notre passage. Il est important de noter que les populations qui fréquentent ce boulevard viennent de divers horizons et de toutes les couches sociales. Comme son nom l'indique, l'échantillon non probabiliste de type accidentel est un échantillon où la population n'est pas définie. Il s'agit de groupe dont les caractéristiques n'ont pas été établies en fonction d'une recherche et que l'on doit accepter comme tel dans la recherche parce que disponible, présent à un endroit déterminé, à un endroit précis. (N'DA, 2002).

3) La taille de l'échantillon est un facteur déterminant pour obtenir des données acceptables et généralisables. Pour cette étude, nous avons utilisé la formule $n = \frac{z^2 \times p(1-p)}{m^2}$ de la loi normale de Gauss et Laplace⁹. Elle permet de rechercher un degré de précision par rapport au phénomène de l'étude. Ici, un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 4,9% vont permettre d'avoir un échantillon assez représentatif. Ce choix permettra d'extrapoler le résultat avec 5% de risques de se tromper plus ou moins avec une représentativité importante de la population-mère dans l'échantillon puisqu'il est non probabiliste de type accidentel.

Pour le calcul, soit :

n= taille de l'échantillon

z= niveau de confiance selon la loi normale centrée réduite est : 95% $z=1.96$ ¹⁰

p= proportion estimée de la population qui présente la caractéristique, (lorsqu'elle est

⁹ disponible sur <https://blog.questio.fr/determiner-taille-echantillon?cn-reloaded=1> consulté le 24/01/23.

¹⁰ La valeur de z se trouve dans les tables statistiques de la loi normale (théorie des probabilités).

inconnue, on utilise $p = 0,5$ c'est-à-dire la dispersion la plus grande)

$m =$ marge d'erreur tolérée : 4,9 %.

Ainsi :

$$n = (1,96)^2 \times (0,5) (1-0,5) / (0,049)^2 = 400$$

Soit 400 individus à interroger.

- **Enquête par questionnaire**

Le questionnaire qui a servi pour l'enquête comprend une variété de questions (questions ouvertes, fermées, semi-ouvertes, questions à échelle, questions en éventail et questions de rang). Le questionnaire à administrer porte sur les connaissances et communications liées à l'interdiction du sachet plastique et la promotion du sac écologique ; des attitudes et perceptions des populations sur la mesure relative à la substitution du sachet plastique interdit par le sac écologique réutilisable.

Les sujets qui se sont soumis au questionnaire ont été abordés et invités à se prêter à notre enquête. Dans la pratique, des personnes volontaires se sont prêtées à cet exercice. Certaines personnes n'ayant pas l'habitude de ce genre d'exercice ont refusé de s'y prêter y compris celles ne sachant lire et écrire. La consigne est libellée de façon simple et accessible. Il leur est demandé de cocher dans la case qui abrite leur proposition de réponses concernant l'ensemble des questions fermées d'une part; et pour certaines questions ouvertes où leurs avis étaient sollicités, des pointillés leur permettant d'écrire ont été disposés.

Le questionnaire conçu pour le recueil de données a été préalablement testé sur une population du district d'Abidjan



à une échelle très réduite de 15 personnes de toutes les couches sociales pour plus l'affûter.

- **Méthode qualitative**

La recherche documentaire et l'observation ont servi d'outils pour épinglez des données à ce second niveau.

- **Observation directe**

Au cours de nos visites le long du boulevard Nangui Abrogoua, à pieds munis d'un appareil photographique (téléphone de marque Motorola edge plus) et d'une grille d'observation conçue à cet effet, nous avons parcouru cette artère. Ces questions énumérées ci-dessous par N'Da (2015) ont guidé ces investigations et constitué les points essentiels de cette investigation:

- « Que vais-je observer ? »
- « Qui vais-je observer ? »
- « A quel moment et dans quelles conditions ? »
- « Vers quel comportement vais-je focaliser mon attention ? »

Nous avons fait recours à l'observation pour nous rendre compte de la réalité du phénomène sur le terrain, des comportements des populations vis-à-vis de l'usage d'emballages in situ.

- **Recherche documentaire**

La recherche documentaire a permis de nous imprégner des écrits abordant la question relative à l'interdiction du sachet plastique et aiguiser on ne peut plus notre sens critique de cette étude.

1.3. Procédés de traitement des données des enquêtes

Dans le cadre de cette étude, nous ne pouvons pas prétendre avoir donné à tous les visiteurs une chance égale de participer à notre enquête, mais des dispositions ont été prises pour contrôler certaines variables étrangères lors du déroulement de l'enquête par le choix des techniques et outils mis œuvre pour garantir une représentativité à cet échantillon. Pour l'enquête proprement dite, la période de décembre 2023 et janvier 2024 a permis de mener nos activités sur le Boulevard Nangui Abrogoua.

Pour la taille de l'échantillon, les caractéristiques sociodémographiques tels que l'âge, le genre, la provenance et les différentes couches sociales ont été prises en compte dans la collecte et le traitement des données en vue de garantir une certaine représentativité aux résultats. En outre, l'observation des comportements dans notre milieu d'étude; le prétest, le test et le mode de recrutement du questionnaire; ainsi que la période¹¹ couvrant l'enquête proprement dite participent d'une certaine façon à l'inclusion des différents acteurs sociaux caractérisés par l'objet de cette étude.

Concernant les données quantitatives issues du questionnaire, une analyse statistique a été effectuée. Etant donné le volume des réponses à traiter, un traitement informatique rendu possible grâce au logiciel SPSS a permis de faire ressortir de notre échantillon plus rapidement des tendances et des corrélations. Les données provenant de

¹¹ La période d'enquête a coïncidé avec la période des fêtes de Noël et du nouvel an occasionnant une période de congés scolaires et aussi de l'organisation de la Can 23 en Côte d'Ivoire dont plusieurs visiteurs internationaux attendus ; tout ceci a impacté le flux de personnes sur le boulevard Nangui Abrogoua et l'activité commerciale. Le choix de cette période a été d'une grande importance du point de vue méthodologique... (cf. pp. 128-129)



l'observation viendront à titre d'illustration pour corroborer les opinions recueillir de part et d'autre.

2. Résultats

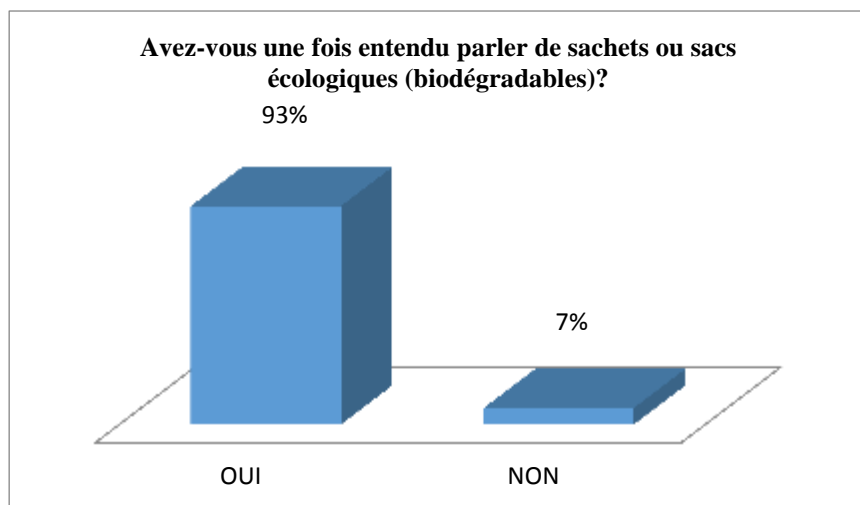
2.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Variables sociodémographiques des enquêtés	Effectif (N = 400)	Pourcentage (%)
1. Lieu d'habitation		
Habitant Adjamé	88	22%
Habitant Abidjan	298	74.5%
Habitant hors d'Abidjan	14	3.5%
2. Genre		
Sexe Masculin	198	49.5%
Sexe Féminin	202	50.5%
3. Age		
Agés de 15 à 25 ans	148	37%
Agés de 26 à 35 ans	130	32.5%
Agés de 36 à 45 ans	86	21.5%
Agés de 46 et plus	36	09 %
4. Catégorie socio-professionnelle		
Commerçants	76	19%
Fonctionnaires ou salariés	134	33.5%
Élèves ou Etudiants	152	38%
Sans-emplois	38	9.5%
Total par variable	400	100%

source : notre enquête, 2024

2.2. Description et catégorisation des données de l'enquête Communication et niveau de connaissances des enquêtés sur la mesure d'abandon du sachet plastique au profit du sac écologique

Figure 1 : connaissance des enquêtés de l'existence des sacs écologiques substitués aux sachets plastiques interdits en côte d'ivoire

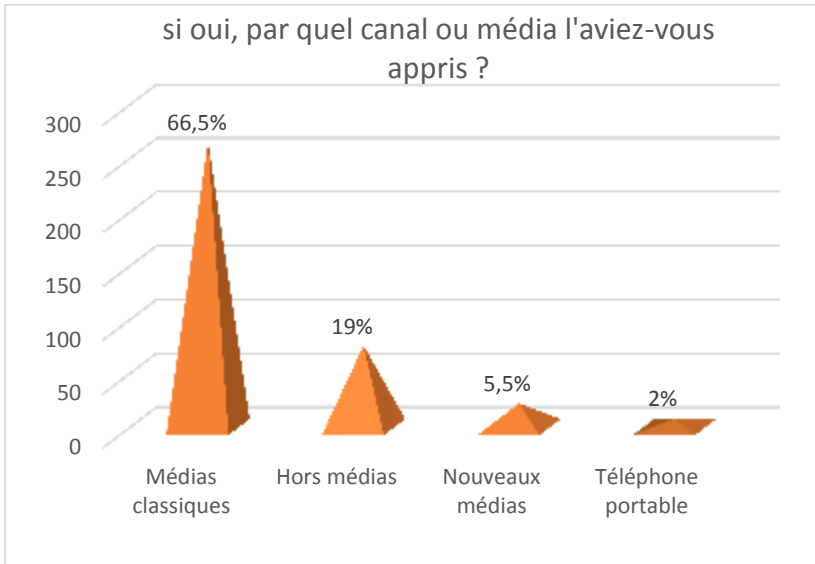


Source : Notre enquête, 2024

Cette figure traduit la réalité selon laquelle une communication est effectivement passée. Les efforts consentis par le gouvernement n'ont donc pas été en vain. Puisque ces résultats montrent bien que les enquêtés sont effectivement informés de l'existence du sac écologique.



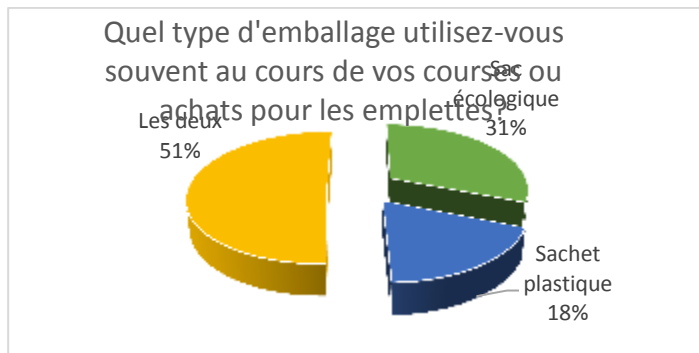
Figure 2 : Canaux d'information des enquêtés relative à l'existence du sac écologique



Source : notre enquête, 2024

La connaissance de l'existence du sac écologique par les enquêtés s'est faite à partir de plusieurs canaux de communication. En effet, si la majorité l'a apprise par les moyens classiques de communication (Télé, Radio, Affichage, Journaux) et par les individus de leur entourage (bouche-à-bouche, l'événementiel, marketing direct) ; pour d'autres, c'est à partir des nouveaux médias (Internet, Facebook, WhatsApp) et téléphone portable (SMS).

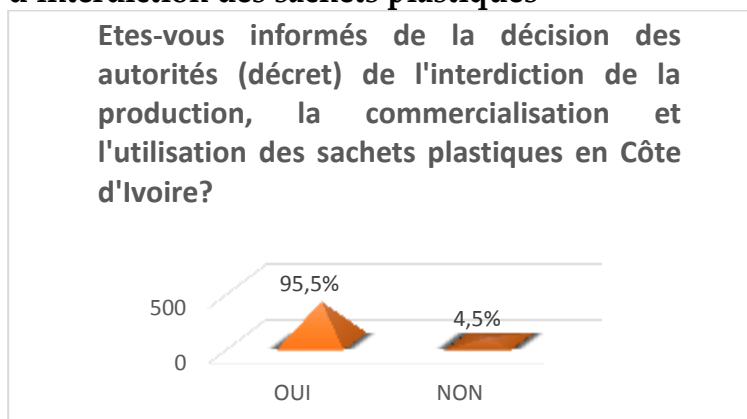
Figure 3 : Type d'emballage plus utilisé au cours des courses ou achats



Source : notre enquête, 2024

Cette figure révèle la réalité des deux types d'emballages souvent utilisés par les populations de la commune d'Adjamé pour leurs emplettes. Ainsi, ce sont plus de la moitié des enquêtés qui affirment utiliser le plus souvent les deux emballages pour leurs diverses courses.

Figure 4 : Connaissance des populations de la décision d'interdiction des sachets plastiques

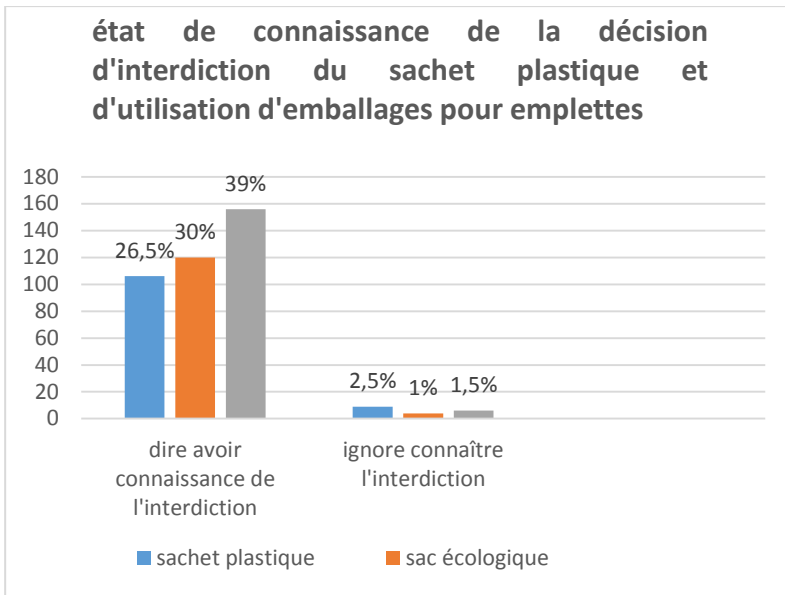


Source : notre enquête, 2024



Fort du nombre élevé des répondants attestant détenir cette information, l'on est en mesure d'affirmer qu'effectivement des sensibilisations, il y en a eues. Que l'information soit passée auprès des enquêtés, c'est une réalité irréfutable.

Figure 5: connaissance de la mesure d'interdiction et consommation d'emballages pour emplettes



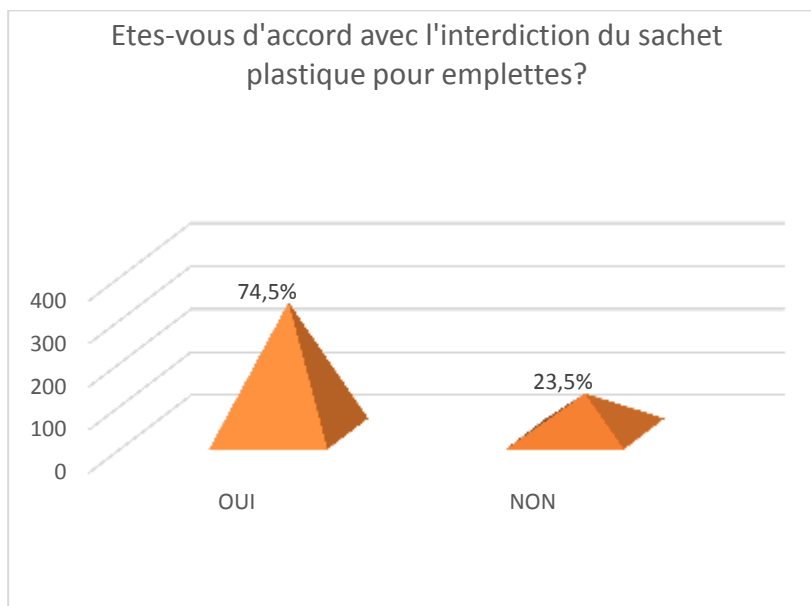
Source : notre enquête, 2024

La figure ci-dessus présente l'habitude de consommation des deux différents types d'emballage des enquêtés ayant connaissance de la mesure de l'interdiction du sachet plastique pour l'utilisation du sac écologique. L'utilisation

du sachet plastique quoiqu'interdit demeure toujours dans les usages des enquêtés.

-Avis des enquêtés sur l'interdiction du sachet plastique et adoption du sac écologique

Figure 6 : Consentement des enquêtés vis-à-vis de l'interdiction des sachets plastiques

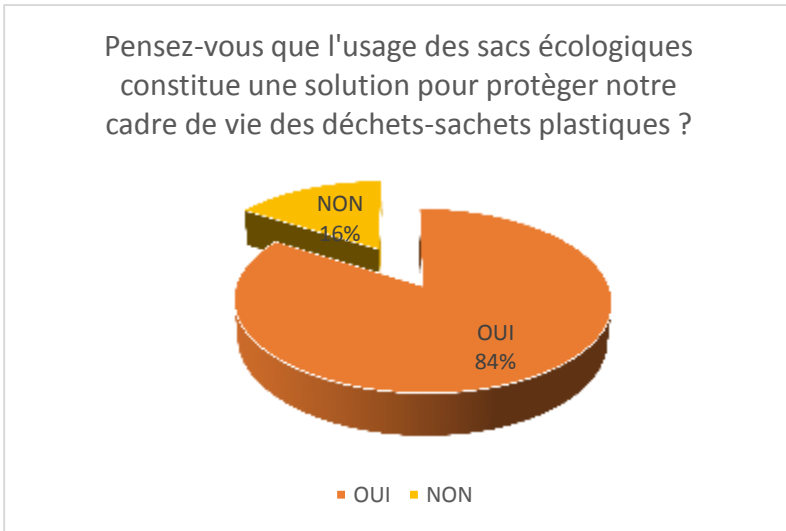


Source : notre enquête, 2024

En un mot, l'on retiendra que si des oppositions existent et ne méritent pas d'être passées sous silence, la forte majorité des répondants est pourtant d'avis avec les autorités d'interdire le sachet plastique pour emplettes sur le territoire ivoirien.



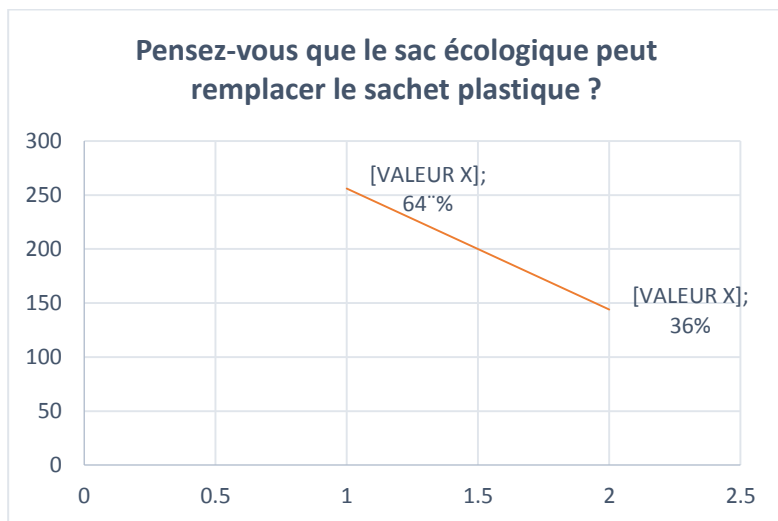
Figure 7: avis des enquêtés sur l'usage des sacs écologiques réutilisables comme solution de préservation de l'environnement



Source : notre enquête, 2024

L'on constate tout de même que la majorité admet que le sac écologique réutilisable est une solution pour l'environnement, en ce qui concerne sa protection et sa préservation.

Figure 8 : avis des enquêtés de la capacité du sac écologique réutilisable à remplacer le sachet plastique



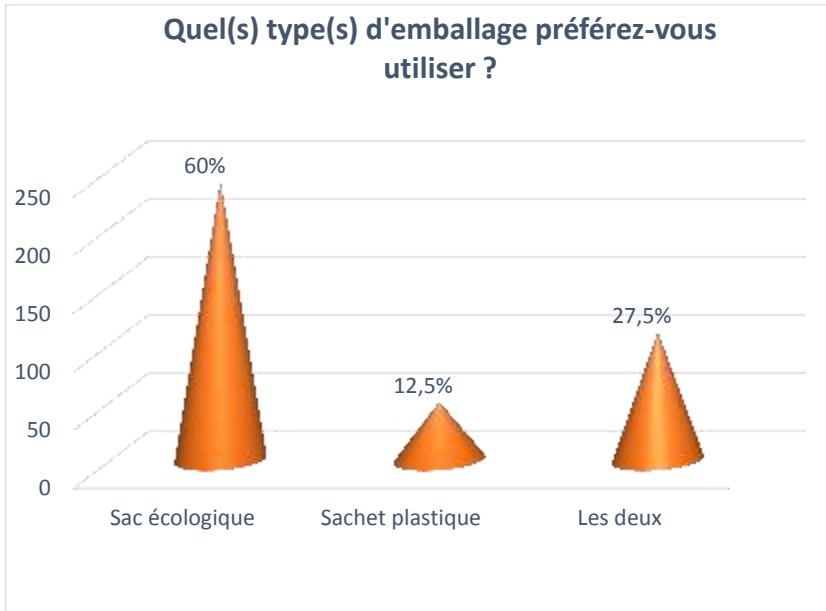
Source : notre enquête, 2024

Les avis des enquêtés de la commune d'Adjamé sur la capacité du sac écologique réutilisable à remplacer le sachet plastique interdit sont moins extrêmes. Plus de la moitié des enquêtés y croient. Toutefois, un nombre important des enquêtés restent dubitatifs à cette idée.

-Attitudes des enquêtés en matière de consommation d'emballages (sachet plastique et/ou sac écologique) pour emplettes



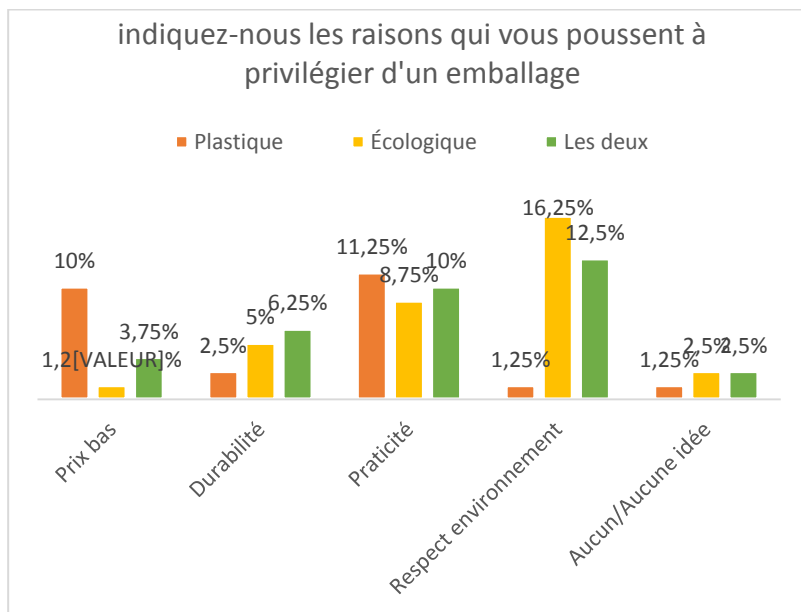
Figure 9 : Préférence des enquêtés vis-à-vis des d'emballages (sachet plastique et/ou sac écologique)



Source : notre enquête, 2024

Sur cette figure, le sac écologique réutilisable est mieux loti par rapport au sachet plastique. Plus de la moitié des enquêtés préfèrent utiliser le sac écologique. Ce faisant, une autre part des enquêtés non moins importante préfère quant à eux les deux dispositifs d'emballage.

Figure 10 : Motifs vis-à-vis du choix de chaque type d'emballage

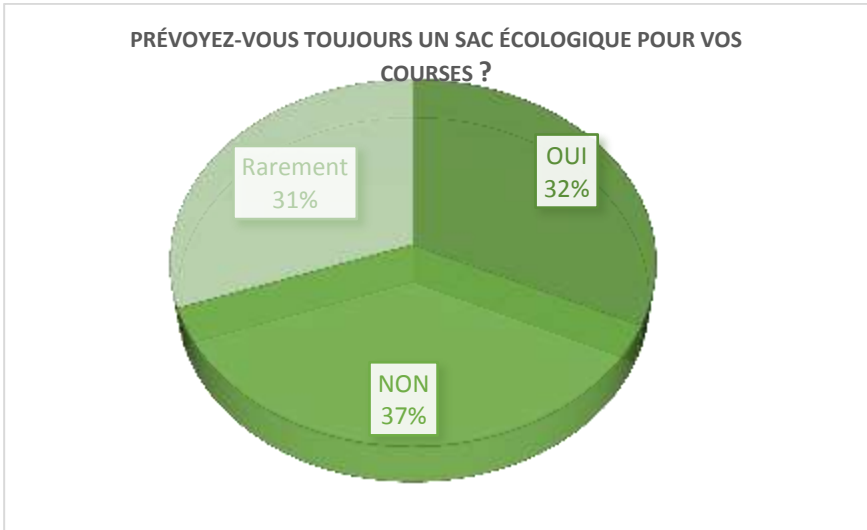


Source : notre enquête, 2024

A la vue de cette figure, l'utilisation continue du sachet plastique est due à son prix bas et à sa praticité. Pour le sac écologique, il est sollicité parce qu'il pollue moins, est pratique et durable.



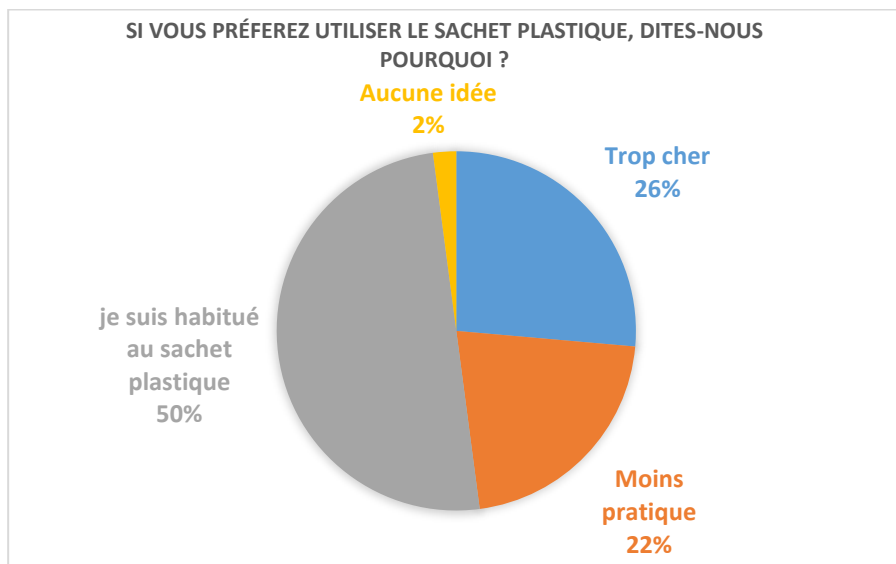
Figure 11 : Habitudes des enquêtés à prévoir un sac écologique pour courses



Source : notre enquête, 2024

De cette figure, l'on remarquera que les habitudes des enquêtés à prévoir un sac écologique réutilisable pour leurs courses sont exprimées diversement. Certains ont le réflexe de prévoir un sac écologique réutilisable pour leurs courses. Parmi eux, certains informent qu'ils le prévoient quelquefois. Par contre, une autre part importante des enquêtés n'en prévoit pas du tout. Ils préfèrent plutôt obtenir un sac sur place, sur le lieu des achats.

Figure 12 : Raisons pour l'utilisation continue du sachet plastique par les enquêtés



Source : notre enquête, 2024

De cette figure, l'attachement des enquêtés à l'utilisation continue du sachet plastique interdit se révèle surtout par habitude d'usage. Ce fait a été signifié par plus de la moitié des enquêtés qui sous-entendent son utilisation. A côté de celle-ci, l'autre moitié sollicite le sachet plastique d'abord pour son coût "bas" et ensuite pour sa praticité, avec un pourcentage relativement moyen de part et d'autre.

3. Données du milieu d'investigation

Des observations sur l'état de la voirie, constatant l'effectivité de bacs à ordures, de disponibilité et d'utilisation d'emballages pour emplettes ont également servi de compléments d'informations utiles dans le cadre de cette



étude.

Figure 36: Quelques vues d'utilisation d'emballages sachet plastique et sac écologique sur le long du boulevard Nangui Abrogoua (*commune d'Adjamé*)





Source : notre enquête, 2024

4. Discussion

L'observation en tant que méthode de recherche a consisté à observer ce que font les gens et la manière dont ils le font dans leur environnement naturel (Petr, & Prostejov, 2019). En effet, selon Loubet, (1989) « *l'observation peut être définie comme la considération attentive des faits, afin de les mieux connaître* ». Ce faisant, elle a permis de se rendre compte de l'effectivité des comportements sur le lieu de notre étude. Des prises de vue recueillies contribuent ainsi à illustrer et à renforcer les points de vue sur certaines opinions sous-jacentes des données obtenues de l'enquête quantitative.

L'observation non participante à laquelle nous avons recourue a consisté à observer les comportements des populations en activité et en interaction sur l'espace d'enquête. Ainsi, des comportements manifestes d'utilisation et de vente des sachets plastiques interdits ont été observés. De même, la présence remarquable des sacs écologiques réutilisables a été constatée. Nous avons pu identifier différents types de couleurs de sachets plastiques



interdits pour emplettes en cours d'utilisation, et par la même occasion appréhender l'impact de ces déchets sur l'environnement ; la proximité des populations desdits déchets ainsi que l'activité de commerce qui y règne en maitre. Il en ressort que l'on utilise le sachet plastique pour emplettes (qu'il soit biodégradable ou pas) aussi bien que le sac écologique réutilisable. Malgré ces faits, la population, dans sa grande majorité, reste encore dépendante à l'utilisation de l'emballage "sachet plastique" interdit. En amont, le rapport de Brisoux et Elgorriaga (2018) révéla que *"cinq ans après leur interdiction, les sacs plastiques sont toujours présents dans plusieurs commerces ivoiriens, comme c'est le cas au marché d'Adjamé"*.

Quant aux données issues de l'enquête par questionnaire, elles révèlent qu'aucun moyen n'a été négligé dans la sensibilisation des populations sur la décision de l'abandon du sachet plastique pour emplettes. Plusieurs canaux en ont servi et par la même occasion promouvoir le nouveau matériau recommandé tel que le sac écologique. Ce sont 93% des enquêtés qui l'affirment. Sauf que dans la pratique, les choses se font autrement. Pour ces populations, ayant bien l'habitude d'utiliser le sachet plastique durant des lustres, il n'est pas question de se laisser emporter par un autre substitut quelconque. Elles estiment qu'il est ancré dans leurs usages ; il est commode et accessible à un vil prix. Pourtant, *« les effets néfastes de ces emballages plastiques sur l'environnement ne sont plus à démontrer. Ils représentent un véritable péril écologique pour l'humanité »*, affirmait Anzoumana Sanoko (Malick, 2017). Cet environnementaliste argua de plus que, dans des pays comme les nôtres où les populations, en général, sont très peu ou pas instruites de

ces notions ; il est en réalité quasi impossible de leur faire entendre raison en leur demandant de se convertir au biodégradable. Et, que le changement aura du mal à être amorcé.

Cette assertion est mise en déroute par les résultats de notre enquête. En ce qui concerne la capacité des sacs écologiques réutilisables à préserver l'environnement, les populations de la commune d'Adjamé sont unanimes que le sac écologique réutilisable est capable de préserver le cadre de vie. C'est donc pour les populations, un dispositif inévitable pour maintenir et assurer la préservation de l'environnement. A cela s'ajoute la bonne disposition de celles-ci à réutiliser volontairement un même sac écologique réutilisable pour réaliser plusieurs courses. D'autres même prévoient des sacs écologiques réutilisables pour leurs futures courses ou achats divers comme souhaité ou recommandé. En réalité, ces populations se situent en position favorable au changement. Elles ont des attitudes et pratiques écocitoyennes. Elles y croient à la substitution du sachet plastique emballage par le sac écologique réutilisable.

Dans la même dynamique, le quotidien des populations a été mis en évidence par l'article de Komoé et al (2024). Ceux-ci indiquaient par leur enquête que *''64 % des ménages sont conscients de l'interdiction d'utilisation des sachets plastiques, tandis que 36 % ne le sont pas''*. En ce qui concerne l'opinion des ménages sur cette interdiction, *''93 % considèrent qu'elle est une bonne solution, tandis que 7 % la jugent mauvaise''*. Ils précisaient qu' *''en Côte d'Ivoire, plusieurs canaux d'information diffusent des messages sur cette interdiction''*. Ces résultats en montraient que *''51 % des personnes informées de cette mesure l'ont apprise à la télévision, 19 % par le biais de journaux, 17 % via la radio, 8 % grâce à des affiches publicitaires et 5 % par*



Soumission : 06/02/2025 Acceptation : 02/07/2025 Publication : 20/09/2025

d'autres canaux d'information''. Cependant, ils informaient que 99 % des ménages n'ont jamais été interpellés pour non-respect de cette mesure.

Nanga et lobo, (2016) ont d'ailleurs démontré que les populations urbaines n'étant pas en situation de passivité absolue. Ils révélaient que l'effectivité auprès des destinataires des campagnes de communication semblaient encore insuffisante à mener les populations à l'abandon de l'utilisation des sachets plastiques interdits.

La volonté gouvernementale d'abandonner le sachet plastique pour d'autres matériaux écologiques fait encore face à beaucoup de résistances. Si cette volonté d'abandonner l'usage des sachets plastiques est acceptée par certains individus, d'autres, parmi eux, sont encore en proie aux conflits internes face à des croyances, leurs habitudes et la nouvelle norme sociale suggérée par les autorités. Il en existe une catégorie d'individus n'ayant pas de position particulière tranchée concernant l'utilisation des deux types d'emballages. Ils utilisent ce qui leur tombe sous la main. Pour ceux-ci, il est nettement prévisible qu'ils ne prévoient point de sac écologique réutilisable pour leurs courses. Et, même si de façon occasionnelle, ils en utilisent ce ne serait-ce que pour un court instant. A défaut de sachet plastique, ils pourront s'acclimater à la nouvelle donne suggérée.

Par ailleurs, s'il est bien de fixer une nouvelle norme sociale, il est mieux d'en créer des mesures d'accompagnement plus incitatif. Huberman (1987) clarifie à cet effet qu'une innovation plus ou moins bien conçue, qui bénéficie d'une dynamique de diffusion favorable, sera probablement davantage utilisée qu'une innovation de meilleure qualité qui ne fait pas l'objet d'efforts

promotionnels. Il faut donc continuer à sensibiliser davantage le public sur ce projet et à l'adapter selon le contexte et les difficultés.

Conclusion

Au terme de cette étude, il convient d'indiquer que l'Etat ivoirien, à sa manière, a tenté de répondre à la nécessité mondiale d'assurer un environnement durable à ses citoyens en agissant pour l'abandon de l'utilisation du sachet plastique. La problématique de l'interdiction du sachet plastique, au cœur de la présente recherche, a été objet d'interrogation (face sa résistance à l'usure dans le temps) et de réflexion dans nos différentes sociétés au regard de son utilité (liée aux pratiques sociales) et de sa dégénérescence (qui entraîne une situation fâcheuse pour l'environnement). Mais, la réalité exigeant le bien-être des populations et des espèces végétale et animale, a eu raison de son interdiction au bénéfice du sac écologique réutilisable à adopter pour une société sobre en carbone.

Les conclusions de l'étude révèlent que les populations Abidjanaises dans leur ensemble et celles fréquentant la commune d'Adjamé spécifiquement, savent qu'en Côte d'Ivoire, il est interdit de produire, de commercialiser et d'utiliser les sachets plastiques. En effet, s'il n'y a qu'une solution à rechercher pour la préservation du cadre de vie, c'est bel et bien le sac écologique réutilisable qu'il faudra adopter. Concernant cette réalité, les populations sur le boulevard Nangui Abrogoua dans la commune d'Adjamé en sont pleinement conscientes. Elles sont optimistes et ont des attitudes et pratiques écocitoyennes émergentes en



construction. Toutefois, les habitudes ayant la peau dure amènent encore ces populations à s'accrocher au sachet plastique. Celui-ci a aussi un avantage comparatif qui est mis en avant par ses adeptes. Les hypothèses de cette étude sont fondées au regard des résultats obtenus. Ainsi, pour que l'utilisation du sac écologique devienne une norme dominante, il faut alors intensifier les efforts de communication, rendre les alternatives accessibles et abordables, et renforcer l'application des lois existantes. Nous n'occultons aucunement que le changement de normes sociales soit un processus lent qui demande de la persévérance et des actions cohérentes à tous les niveaux (gouvernement, entreprises, société civile, citoyens).

Par ailleurs, la théorie de la diffusion de l'innovation souligne que la probabilité d'adoption d'une innovation/d'un comportement dépend de la cible, des obstacles environnementaux et des facilitateurs ; et surtout du système de communication et des attributs de l'innovation. C'est à juste titre que nous inscrivons ce projet de changement de comportement dans le modèle COM-B à l'effet de pouvoir identifier et asseoir efficacement un changement de comportement durable. **Cela dit, les résultats permettront aux décideurs et autres mécanismes de créer plus d'opportunités au regard des barrières identifiées pour motiver davantage l'appropriation du sac écologique réutilisable en Côte d'Ivoire.**

Notre motivation profonde est de mobiliser la société ivoirienne autour de cette cause vitale, en nous appuyant sur une communication environnementale innovante pour une écocitoyenneté renforcée :

- En encourageant l'adoption de comportements

- alternatifs durables (sacs écologiques réutilisables) ;
- En créant un élan citoyen où chacun se sent acteur du changement ;
 - En renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté responsable ;
 - En mettant en avant les bénéfices collectifs de cet abandon ;
 - En donnant une image valorisée de la Côte d'Ivoire.

Il ne s'agit pas pour nous d'une contrainte législative seulement, mais d'une démarche citoyenne essentielle pour construire un avenir plus sain et durable pour tous les Ivoiriens. **Au-delà de l'interdiction, il s'agit de semer les graines d'une écocitoyenneté durable, où le respect de l'environnement devient une valeur fondamentale transmise de génération en génération.**

Bibliographie

1. Constance et al., (2020). « Les Déterminants : De la prolifération des activités économiques informelles sur le Boulevard Nangui Abrogoua et leur impact sur l'environnement dans la commune d'Adjamé (Côte



Soumission : 06/02/2025 Acceptation : 02/07/2025 Publication : 20/09/2025

- d'Ivoire) » in *European Scientific Journal*, ESJ ISSN: 1857-7881 (Print) e - ISSN 1857-7431, édition Vol.16, No.30.
2. Gouvernement de Côte d'Ivoire : *Résultats globaux définitifs du RGPH 2021 : la population vivant habituellement sur le territoire ivoirien se chiffre à 29 389 150 habitants*, disponible sur www.gouv.ci , 13 juillet 2022 (consulté le 10 juillet 2024).
 3. -Brisoux, L., & Elgorriaga, P. (2018). *Les enjeux de la gestion des déchets à Abidjan: La vitrine de la Côte d'Ivoire face aux défis de l'insalubrité*, Rapport d'expertise Master 2 Ingénierie des Services Urbains en Réseaux: Ville en devenir, Sciences Po Rennes.
 4. -FONERWA. (2018, June). *Green Rwanda Media Review*.
 5. -Forum Economique Mondial. (2016). *The new plastics economy: Rethinking the future of plastics (La nouvelle économie des plastiques : repenser l'avenir des plastiques)*.
 6. -Gboko, K. R. (2019). *Politique environnementale et gestion des risques d'incendies dans les marchés d'Abidjan : cas du forum des marchés d'Adjamé*, Mémoire de Master II, Sociologie de l'environnement IES, sous la direction de Kacou Fato Patrice, Université Félix Houphouët Boigny.
 7. -Huberman, M., (1987), « Steps toward an integred model of research utilization », In *La revue de l'innovation*[en ligne] Knowledge, vol. 8, n° 4, P. 586-611disponible sur www.innovation.cc/fr consulté le 11/09/19.
 8. -INS, (Octobre 2021). *RGPH-2021 RESULTATS GLOBAUX DEFINITIFS*, disponible sur <https://www.ins.ci/RGPH2021/RESULTATS%20DEFINITIFSRP21.pdf>, consulté le 07/06/2019.

9. -Komoé C. A., et al., (2024). « Mode de gestion des sachets plastiques et perception des ménages dans la ville d'Abidjan, Côte d'Ivoire », in *Afrique SCIENCE* 24(6) (2024) 57 - 73 57 ISSN 1813-548X, <http://www.afriquescience.net>
10. -Lafont, F. (2022). *Déterminer la taille de l'échantillon*.
11. -Loubet Del Bayle, J.L. (1989). *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat, 2e édition, 240 p.
12. -Malick, S.,. (2017). "Côte d'Ivoire : Interdiction des sachets plastiques : la sensibilisation a encore du mal à passer !".
13. -Michie, S., Atkins, L. Et West, R. (2014). *La roue du changement de comportement : Un guide pour concevoir des interventions*.
14. -N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, l'Harmattan.
15. -N'Da, Paul. (2002). *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats : comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre*. Abidjan : EDUCI.
16. -Nanga, A. A., & Lobo, L. C. (2016, Mars). Communication persuasive et attitudes des populations urbaines face à l'interdiction des sachets-plastiques en Côte d'ivoire, in *COMMUNICATION, Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, N° 36, 4845-4860.
17. -Petr et Prostejov, (2019). *Guide du praticien : changement social et comportemental, perspectives et pratiques*, Bonn-Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH disponible sur www.giz.de consulté le 04/06/23.



Soumission : 06/02/2025 Acceptation : 02/07/2025 Publication : 20/09/2025

18. -Russo V, Stafford W, et Nahman A (2020). *Comparaison des sacs d'épicerie en Afrique du Sud d'un point de vue environnemental et socio-économique : Données issues d'une évaluation de la durabilité du cycle de vie*. Rapport de recherche sur la feuille de route pour la recherche, le développement et l'innovation dans le domaine des déchets.
19. -www.gouv.ci
20. -Yao N., (Septembre 2021). « *Black-Market* » d'Adjamé : le mythique centre commercial d'intégration ouest-africaine, REPORTAGE Côte d'Ivoire.